Envoyé en préfecture le 06/08/2020
Reçu en préfecture le 06/08/2020
Affiché le
ID : 063-246300966-20200729-69_2020-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°69 - 2020

L'an deux mil VINGT, le VINGT NEUF du mois de JUILLET le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Chambon sur Lac sous la Présidence de Monsieur Lionel GAY.

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mmes TARTIERE Catherine, DECHAMBRE Brigitte, Mrs GAY Lionel, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Mr LABASSE Emmanuel
Chastreix	Mr BABUT Michel
Compains	Mr VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	/
Espinchal	Mr CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mme DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Mrs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Mme MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mmes SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Mr DUBOURG Sébastien
Le Vernet Ste Marguerite	Mr DABERT Laurent
Montgreleix	/
Murat le Quaire	Mr PEYRARD Nicolas
Murol	Mrs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Mr ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Mr CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Mr PERRON Roland
Saint Nectaire	Mme LEFEUVRE Marion, Mr BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Mr CLECH Michel
St Victor la Rivière	Mr GORY François
Valbeleix	Mme LANCELLE Elsa

Secrétaire de séance : Mr LABASSE Emmanuel
Nombre de Conseillers : En exercice : **35** - Présents : 29 - Votants : 33 - pouvoirs : 4
Pouvoirs : Mme EYRAGNE Violette à Mr CONSTANTIN François – Mr DECARRE Patrice à Mr DUBOURG Sébastien – Mme MABRU Michelle à Mme SAVOLDELLI Florence – Mr MAGE Jean à Mr GAY Lionel
Absents/Excusés : Mrs CARDENOUX Didier, PERRON Jacques
Délégués suppléants assistant au conseil : Mme LETELLIER Martine, Mrs VALLON Philippe, POUGHON Michel, CHAUVET Alain, GROUFFAUD Béranger

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer

OBJET : Modification des membres du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme Communautaire

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2221-10 et R.2221-5 ;
Vu les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;
Vu les statuts de l'Office de Tourisme Communautaire ;
Vu la délibération n° 34 / 2020 en date du 10 Juillet 2020 désignant les membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire ;

Conformément aux articles L.2221-10 et R.2221-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire se doit de procéder à la désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire sur proposition du Président.

Envoyé en préfecture le 06/08/2020
Reçu en préfecture le 06/08/2020
Affiché le
ID : 063-246300966-20200729-69_2020-DE

Monsieur le Président explique à l'Assemblée qu'il convient de modifier l'un des membres désignés pour la commune de BESSE ET SAINT-ANASTAISE, et propose de remplacer Madame Brigitte DECHAMBRE par Monsieur Jacques PERRON.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de remplacer Madame Brigitte DECHAMBRE par **Monsieur Jacques PERRON** dans la liste des représentants du Conseil Communautaire devant siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire ;

- MANDATE son président pour en assurer l'exécution.

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY